

## CASINO BARRIÈRE DE FRIBOURG RÈGLEMENT - ADOPTEZ LE STYLE ANGLAIS

Du 19 mai au 1er juillet 2023

Tirages au sort final : Samedi 1er juillet 2023 dès 22h

### PARTICIPATION

La participation au jeu est gratuite, sans obligation d'achat, de jeu ou autre. Est autorisée à participer, toute personne majeure de plus de 18 ans non interdite de jeu, à l'exception des employés du Groupe Lucien Barrière et de leur famille ou proches.

### DÉROULEMENT DU JEU

#### PARTICIPATION AU CASINO BARRIÈRE FRIBOURG

**Du vendredi 19 mai au samedi 1er juillet 2023**, durant les heures d'ouverture du Casino, tous les clients qui entrent au casino et après le contrôle d'identité effectué avec succès, pourront jouer au jeu "Adoptez Le Style Anglais". **La participation est réservée aux membres du Club Barrière Fribourg et limitée à une fois par jour et par membre.**

Pour participer, le membre du Club Barrière Fribourg sera invité à scanner sa carte Club Barrière Fribourg sur la borne de jeu située au centre de la salle des jeux.

Une fois sa carte scannée, le membre sera automatiquement reconnu grâce à la base de données clients. Ce dernier sera donc invité à renseigner s'il le souhaite ou à vérifier son indicatif téléphonique, son numéro de téléphone et/ou son email avant de valider sa participation en appuyant sur "valider".

Après validation de sa participation, la borne imprimera un bulletin de participation avec le nom, le prénom ainsi que la date de naissance du membre.

Le membre devra ensuite déposer son bulletin de participation dans l'urne "Adoptez Le Style Anglais" spécialement prévue à cet effet et située à proximité de la borne.

Le jour du tirage au sort, le samedi 1er juillet 2023, les bulletins de participation au jeu seront admissibles dans l'urne du jeu jusqu'à 21h30. Passé ce délai, toute participation sera exclue.

#### PARTICIPATION MINI SITE

**Du vendredi 19 mai au dimanche 25 juin 2023**, le Casino Barrière Fribourg sera présent à l'extérieur à des dates précises :

- **Du vendredi 19 mai au dimanche 25 juin 2023** sur un affichage de bus dans Fribourg et Bulle Centre, des affiches manor et une parution presse ;

- **Du lundi 5 au vendredi 10 juin 2023** dans le centre commercial Coop de Fribourg Sud.

Les passants et/ou les visiteurs du centre auront la possibilité de scanner un QR code pour participer au jeu “Adoptez Le Style Anglais” et tenter de remporter une Mini Electric.

Une fois le QR Code flashé, à l’aide d’un smartphone, les participants seront directement envoyés sur un mini site internet.

Les participants démarrent le jeu et doivent transmettre leurs coordonnées complètes à savoir : nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, email, code postal et ville de résidence, ainsi que leur casino d'appartenance.

Ils devront ensuite accepter les conditions générales du jeu en cliquant sur le bouton “Je participe”.

Un email de pré-enregistrement sera envoyé aux participants. Afin de confirmer son inscription au jeu, le participant devra se rendre au Casino Barrière Fribourg avant le tirage au sort du samedi 1er juillet 2023 afin de valider son inscription.

Pour valider son inscription le participant doit devenir membre Club Barrière Fribourg. Une fois membre, il recevra son bulletin de participation vierge à compléter. Dès lors, il pourra déposer son bulletin de participation gratuitement dans l’urne du tirage au sort située en salle des jeux du Casino Barrière Fribourg.

Les visiteurs pourront jouer une seule fois au jeu durant l’opération via cette plateforme.

Si le participant s’inscrit plusieurs fois il perdra automatiquement.

Toute tentative de fraude entraînera l’exclusion du jeu “Adoptez Le Style Anglais”.

#### **MULTIPLICATION DES CHANCES**

**Du vendredi 19 mai au dimanche 25 juin 2023**, les membres du Club Barrière Fribourg ont la possibilité d’échanger leurs points Club boutique contre des bulletins de participation supplémentaires\* au jeu “Adoptez Le Style Anglais” dont le tirage au sort aura lieu le samedi 1er juillet 2023 dès 22h.

L’échange se fait sur présentation de la carte Club Barrière Fribourg à l’accueil du Casino :

#### **Du vendredi 19 mai au mercredi 31 mai 2023**

1 Bulletin = 100 points Club boutique

#### **Du jeudi 1er juin au dimanche 25 juin 2023**

1 Bulletin = 300 points Club boutique

\*Les bulletins de participation supplémentaires sont valables **uniquement** pour le jeu "Adoptez Le Style Anglais" dont le tirage au sort aura lieu le samedi 1er juillet 2023. Les bulletins ne seront pas pris en compte pour les tirages intermédiaires.

Dès le lundi 26 juin 2023, le service marketing se chargera de procéder à l'extraction du fichier correspondant aux chances supplémentaires acquises par les membres du Club Barrière Fribourg.

L'ensemble des chances supplémentaires au jeu sera imprimé en autant de bulletins papier propres à chacun des membres sous le même format que ceux édités par la borne de jeu du Casino.

Les bulletins seront insérés dans l'urne avant le tirage au sort final du samedi 1er juillet 2023 dès 22h.

#### **TIRAGES AU SORT INTERMÉDIAIRES**

**Les samedis 3 et 17 juin 2023 dès 22h**, tous les clients du Club Barrière Fribourg peuvent tenter de participer au jeu "Tirage Intermédiaire Adoptez Le Style Anglais".

Pour participer au tirage au sort, il suffit de jouer sur la borne de jeu Mini et de glisser son ticket de participation à l'intérieur de l'urne Mini disposée à proximité de la borne en salle des jeux.

Le tirage au sort se fait parmi tous les tickets se trouvant dans l'urne, la présence lors du tirage est obligatoire. Pour chacun des tirages, trois personnes seront tirées au sort.

Lot de la première personne tirée au sort :

- **CHF 200.- CASH**

Lot de la deuxième personne tirée au sort :

- **CHF 300.- CASH**

Lot de la troisième personne tirée au sort :

- **CHF 500.- CASH**

#### **Soit une dotation totale de CHF 1'000.- CASH par tirage au sort**

Les personnes tirées au sort ont 30 secondes après l'annonce de leurs noms pour se manifester avant que l'animateur annule ce tirage et procède au tirage d'une nouvelle personne. Elles sont invitées à rejoindre l'animateur avec leur pièce d'identité ou leur carte Club Barrière Fribourg.

Tous les bulletins tirés au sort seront ensuite remis dans l'urne pour le tirage final du 1er juillet 2023

Ce tirage au sort est un tirage intermédiaire qui n'interfère pas avec la participation au jeu "Adoptez Le Style Anglais".

#### PRÉ-TIRAGE AU SORT

**Le samedi 1er juillet 2023**, dès l'ouverture du Casino, chaque client souhaitant participer au pré-tirage au sort reçoit à l'accueil du Casino un ticket numéroté.

Dès 22h, juste avant le début du tirage au sort final, deux personnes seront tirées au sort. La présence lors du tirage est obligatoire.

Les personnes tirées au sort ont 30 secondes après l'annonce de leurs noms pour se manifester avant que l'animateur annule ce tirage et procède au tirage d'une nouvelle personne. Elles sont invitées à rejoindre l'animateur avec leur pièce d'identité ou leur carte Club Barrière Fribourg.

Lot de la première personne tirée au sort :

- **CHF 200.- d'essence**

Lot de la deuxième personne tirée au sort :

- **CHF 500.- d'essence**

#### TIRAGES AU SORT FINAL

**Le tirage au sort final s'effectuera le samedi 1er juillet 2023 dès 22h** parmi l'ensemble des bulletins se trouvant dans l'urne "Adoptez Le Style Anglais". Une seule personne sera tirée au sort. La présence à ce tirage au sort est obligatoire pour prétendre au gain du lot.

Lot du gagnant :

- **1 MINI Electric d'une valeur de CHF 41'000.-**

Si un participant n'est pas présent le jour du tirage au sort final, elle a la possibilité de se faire représenter par un tiers avec une procuration disponible auprès de l'accueil du Casino. La procuration devra être remplie et remise à l'accueil du Casino avec une copie de pièce d'identité du mandant au plus tard le vendredi 30 juin 2023.

Seuls les tickets dont les informations seront identiques à celles de la pièce d'identité seront considérés comme valables.

Attention une personne ne peut représenter qu'une seule personne.

Les conditions de participation doivent être réunies le jour du tirage au sort et sont soumises à un contrôle VÉTO avant l'annonce du nom, prénom et de la date de naissance de la personne tirée au sort. Les personnes tirées au sort ayant participé puis faisant l'objet d'une interdiction de jeu avant ou durant le jeu "Adopte Le Style Anglais" ne pourront pas se voir

attribuer ledit lot. Un nouveau bulletin de participation sera tiré au sort et ce jusqu'à que les conditions de participation soient respectées.

Dans le cas où les conditions ci-dessus ne sont pas respectées, les organisateurs procéderont à un nouveau tirage en conformité avec les dispositions de contrôle pour confirmer l'identité de la personne ayant remporté le lot.

Si les conditions de participation et du tirage au sort sont réunis, le client tiré au sort aura 30 secondes pour se manifester auprès de l'animateur du tirage au sort. Si non, l'animateur tirera un nouveau bulletin et ce jusqu'à que l'ensemble des conditions soit respecté.

#### AUTRES DISPOSITIONS

Les informations collectées dans le cadre du jeu "Adoptez Le Style Anglais" pourront être utilisées par le Groupe Barrière et ses partenaires à des fins marketing. La possibilité de se désinscrire aux offres et informations de la part du Groupe Barrière ou de ses partenaires est offerte à l'ensemble des destinataires, via le bouton de désinscription dédié ou par mail à l'adresse suivante : [marketing-fribourg@groupebarriere.com](mailto:marketing-fribourg@groupebarriere.com)

La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, sans condition ni réserve. Le participant certifie satisfaire à toutes les conditions exposées au présent règlement pour participer au jeu.

#### DOTATION

##### TIRAGES AU SORT INTERMÉDIAIRES

Lot de la première personne tirée au sort :

- **CHF 200.- CASH**

Lot de la deuxième personne tirée au sort :

- **CHF 300.- CASH**

Lot de la troisième personne tirée au sort :

- **CHF 500.- CASH**

##### PRÉ-TIRAGE AU SORT

Lot de la première personne tirée au sort :

- **CHF 200.- d'essence**  
(2x CHF 100.- Shell Fribourg-Nord valable jusqu'au 31.12.2023)

Lot de la deuxième personne tirée au sort :

- **CHF 500.- d'essence**  
(5x CHF 100.- Shell Fribourg-Nord valable jusqu'au 31.12.2023)

##### TIRAGE AU SORT FINAL

**1 MINI Electric d'une valeur de CHF 41'000.-**

*La remise se fera en présence du gagnant ainsi que d'un membre du Casino Barrière Fribourg. Il incombe au gagnant de procéder aux modalités administratives pour la mise en circulation du véhicule (permis de circulation, plaques d'immatriculation, etc.)*

\* \* \*

La vente ou l'échange des lots sont interdits. Les lots ne sont ni repris, ni échangés ou remplacés par un autre objet pour quelque cause que ce soit.

La dotation de ce jeu est issue dans sa totalité du budget marketing.

### **MOYENS DE COMMUNICATION**

Les clients seront informés de ce jeu par les canaux suivants : réseaux sociaux (sur les pages Facebook et Instagram du Casino Barrière Fribourg), site web du Casino Barrière Fribourg, programme flyers du Casino Barrière Fribourg, écrans internes du Casino Barrière Fribourg, SMS et Emailing, campagne TV, campagne presse.

### **DISPOSITIONS LÉGALES**

Le présent règlement est disponible gratuitement auprès de l'accueil du Casino Barrière de Fribourg du 19 mai au 1er juillet 2023 pendant les horaires d'ouverture. Toute difficulté qui pourrait survenir de l'application ou de l'interprétation du présent règlement qui ne serait pas prévue par celui-ci sera tranchée par le Casino Barrière de Fribourg.

Le présent règlement est à la disposition de la commission Fédérale des Maisons de Jeux Suisse. Tout litige ou contestation relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent règlement qui ne pourra être réglé à l'amiable entre les parties sera soumis aux tribunaux compétents.

Aux termes de l'article 74, al.1er, LJAr, la publicité des exploitants de jeux d'argent ne doit, ni induire en erreur, ni être outrancière. L'article 77 OJAr explicite ces deux notions. Par ailleurs, conformément à l'article 42, al.2, litt. a, LJAr, les structures organisationnelles de la maison de jeu, ses processus d'exploitation, ainsi que les responsabilités y afférentes doivent être documentés.

Fait à Granges-Paccot, le 20 avril 2023

Mme Zoé **PFISTER**  
Responsable Marketing

Mme Muriel **ROUSSILLON**  
Contrôle Interne

Mme Sara **DELAMADELEINE**  
Responsable Mesures Sociales

M. Christophe **LANCEL**  
Directeur Général